

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°5095 - Lundi 06 Avril 2026 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE MIGRATOIRE :

Pour un cadre institutionnel et juridique résilient



ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iralédjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m² - 49€/m²

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m² - 60€/m²

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.
-> 1.200m² - 49€/m² / -> 2.492m² - 49€/m²

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :
4.000m² - 49€/m²

Contact whatsapp : +269 333 21 02

17 Chawwal 1447
Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Avril 2026

Lever du soleil:

06h 08mn

Coucher du soleil:

18h 11mn

Fadjr : 04h 58mn

Dhouhr : 12h 13mn

Ansr : 15h 23mn

Maghrib: 18h 11mn

Incha: 19h 25mn



PORTRAIT :

Zainoudine : " Notre combat sera bénéfique pour plusieurs générations "

Le 18 mars dernier, alors qu'il célébrait ses 32 ans, Zainoudine Ahamada n'a pas reçu de bouquets, mais une note de licenciement. Pour ce technicien en imagerie médicale, originaire de Bangoi et Salimani Hambou, l'ironie du calendrier est brutale. Sa faute ? Être devenu le « porte-étendard » d'un collectif de grévistes contractuels qui réclament, avec une obstination qui dérange, l'alignement des salaires et la reconnaissance de leurs droits au sein de l'hôpital de référence des Comores.

Rien ne prédestinait pourtant ce jeune, à devenir le visage d'une contestation syndicale. Son parcours est celui d'un boscieur, d'un homme de dossiers plutôt que de barricades. Après un Bac D obtenu en 2013 au Groupe Scolaire Brain Trust, Zainoudine Ahamada s'envole pour Madagascar. Là-bas, il frôle le rêve de la médecine humaine : une moyenne de 14,75. Un score honorable, mais insuffisant face à une sélection impitoyable. Loin de se laisser abattre, il rebondit avec résilience et consacre six années à se spécialiser en imagerie médicale. C'est durant cet exil académique que le leader s'éveille.

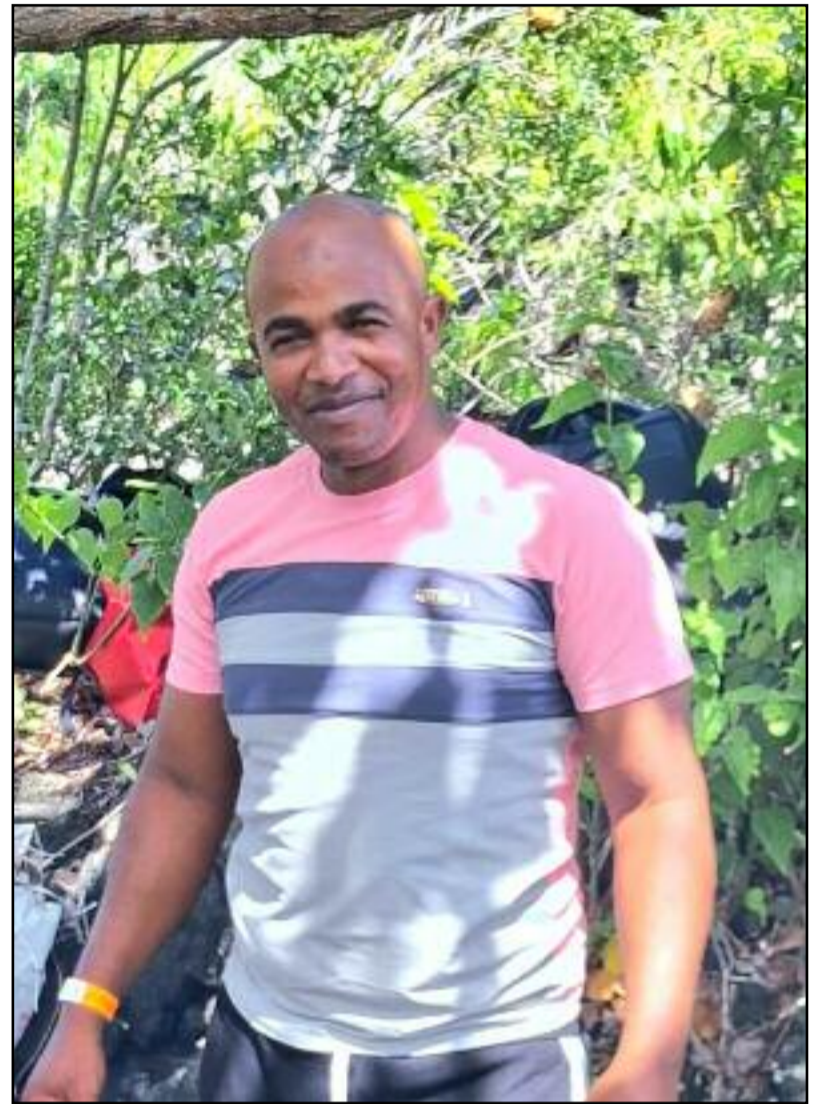
Président de l'association des étudiants de Bangoi Hambou sur la grande île, conseiller technique pour ceux de Ngazidja, Zainoudine apprend à fédérer, à conseiller et à porter la voix des autres.

Lorsqu'il rentre au pays en 2020 pour intégrer le chemin d'une carrière professionnelle, il apporte dans ses bagages ce sens aigu de la responsabilité collective. Élu président du quartier Rehemani dans son village, il est l'homme vers qui l'on se tourne pour trancher les litiges et bâtir l'avenir. Pourtant, à son arrivée à l'hôpital la même année, le syndicat des contractuels sommeillait, nous a-t-il dit. Les conditions de travail se dégradent, mais la peur paralyse les rangs. Zainoudine, d'abord simple technicien, ne faisant pas partie des syndicalistes, commence à sensibiliser ses pairs. On le traite d'« intégriste », de fauteur de troubles. « Au début, mes collègues hésitaient », se souvient-il. Mais la précarité finit par l'emporter sur la crainte. En 2023, devenu vice-président du bureau exécutif des employés contractuels au sein de l'établissement, ils lancent alors un premier préavis de grève. Avec comme revendications : une justice salariale. Si un changement de direction a

pu laisser croire à une trêve, l'absence de respect des protocoles d'accord en 2024 a rallumé la mèche.

Alors qu'il se retrouve aujourd'hui, licencié abusivement pour avoir défendu ses droits et ceux de ses collègues, Zainoudine Ahamada ne nourrit aucune amertume. Pour lui, ce combat dépasse sa propre fiche de paie. C'est une question de transmission. « Notre combat sera bénéfique pour plusieurs générations », affirme-t-il, avec cette maturité acquise au fil des épreuves. Il veut inculquer aux jeunes Comoriens les valeurs de patriotisme, de droit et de justice. Derrière le technicien en imagerie médicale se cache un bâtisseur de conscience. Pour Zainoudine, le système de santé ne se soigne pas seulement avec des médicaments, mais avec de l'équité et de la dignité pour ceux qui le font fonctionner. Son licenciement, loin d'être une fin, apparaît désormais comme l'acte de naissance d'un homme au service de la justice sociale. Un portrait de courage, où la blouse blanche s'efface devant la stature d'un citoyen debout.

Hamdi Abdillahi Rahilie



GRÈVE EL-MAAROUF :

Les députés à la manœuvre pour désamorcer la crise

Face à la crise qui s'enlise au CHN El-Maarouf, le Président de l'Assemblée nationale, Moustadroine Abdou, a reçu, jeudi 2 avril le collectif des contractuels soignants. Alors que les précédentes tentatives de médiation du ministère de la santé ont échoué, cette initiative parlementaire

apparaît comme l'ultime recours pour désamorcer un conflit social qui paralyse l'hôpital de référence et menace la qualité des soins des citoyens depuis plus d'un mois.

Lors de l'entretien avec le collectif des grévistes, le président de l'Assemblée,

Moustadroine Abdou aurait affiché une écoute attentive. « L'échange s'est bien passé, le président a partagé les préoccupations légitimes du personnel, il a promis de leur offrir une réponse dans les plus brefs délais », a confié une source proche du dossier. Conscient de l'urgence sanitaire, il s'est enga-

gé à rechercher activement une solution avec les autorités concernées pour débloquer la situation et permettre un retour immédiat de ces agents de santé au travail. Cette médiation intervient alors que le centre hospitalier national s'enfonce dans une crise profonde depuis le déclenchement du mouvement le 9 mars dernier. Malgré les tentatives de conciliation menées les 26 et 27 mars derniers par le ministre de la Santé, Ahamadi Sidi Nahouda, aucun terrain d'entente n'a été trouvé entre la direction et les grévistes. Face à l'échec des discussions, les contractuels se sont tournés vers la représentation nationale comme ultime recours.

Ce personnel soignant, pilier essentiel du système de santé publique du pays, réclame une revalorisation salariale alignée sur la grille des fonctionnaires, une augmentation substantielle de la prime de garde et la mise en place d'une bonne mutuelle de santé. Jusqu'ici, la direction de l'hôpital n'a consenti qu'une hausse de 8% des émoluments, une proposition balayée par les

grévistes qui la jugent dérisoire au regard de l'inflation et de la pénibilité de leurs tâches. De son côté, la direction de l'établissement justifie sa prudence par une crainte de précarité financière à long terme. Revaloriser les contrats sans garanties budgétaires pérennes pourrait, selon les autorités, fragiliser l'équilibre déjà précaire de l'institution.

Si le peu de médecins et paramédicaux fonctionnaires restés en poste assurent comme ils peuvent le service minimum, la qualité des soins, elle, est inévitablement impactée. Au-delà de la bataille procédurale, c'est la survie des patients qui est en jeu. L'espoir réside désormais dans l'implication de l'Assemblée nationale pour transformer les promesses en actes concrets. Les contractuels se disent prêts à reprendre leurs postes dès qu'un signal fort sera envoyé en réponse à leurs revendications, afin que l'hôpital de référence puisse, enfin, soigner dignement la population comorienne.

Hamdi Abdillahi Rahilie



Le président de l'Assemblée recevant les contractuels en grève 1

POLITIQUE MIGRATOIRE :

Pour un cadre institutionnel et juridique résilient

Le ministère de l'intérieur avec l'appui technique de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), a clôturé le 2 avril à Moroni un atelier de formation de trois jours. Réunissant des cadres de l'administration comorienne, cette initiative marque une rupture avec la gestion réactive du passé pour jeter les bases d'une politique nationale de migration moderne et structurée, capable de concilier sécurité nationale, respect des droits humains et levier de développement économique.

La gestion des flux migratoires dans l'archipel ne sera plus une simple affaire de réaction aux crises. C'est l'ambition affichée au terme de cet atelier qui a

permis de doter les responsables nationaux d'outils techniques de pointe. Pour le gouvernement, l'enjeu est de transformer la migration en une opportunité de croissance tout en sécurisant les frontières. L'un des acquis de cette session est le décloisonnement des administrations. En alignant le ministère de l'intérieur, les affaires étrangères et la justice, l'État s'assure que chaque décision soit cohérente sur tous les fronts régaliens. Mohamed El-Had Abbas, conseiller technique du ministre de l'intérieur, qui a participé à l'atelier, souligne : « Cette session a marqué un tournant décisif, passant d'une gestion réactive et isolée à une stratégie nationale proactive et cohérente. L'objectif était de doter les cadres comoriens d'une vision holistique. Les échanges ont

permis de sortir des suppositions pour s'ancrer dans une gouvernance fondée sur des données probantes.»

Selon lui, cette maîtrise des cycles politiques permet désormais d'articuler le diagnostic, via la collecte de données, à la formulation de lois concrètes. L'idée étant de sortir des sentiers battus par une gouvernance fondée sur des données probantes, permettant d'identifier les profils des migrants et de faciliter la mobilité des compétences, ainsi que les transferts de fonds de la diaspora. Face à la hausse des flux migratoires, notamment en provenance du continent africain, l'atelier a défini trois piliers opérationnels. D'abord, une gestion moderne des frontières pour garantir des passages fluides mais sécurisés. Ensuite, un alignement législa-

tif strict pour harmoniser sécurité nationale et procédures administratives. Enfin, un système d'anticipation et de monitoring stratégique pour allouer les ressources de surveillance là où les risques sont les plus élevés.

L'appui de l'OIM, via la méthodologie Essentials of Migration Management (EMM 2.0), inscrit désormais les Comores dans une dynamique multilatérale. En adoptant le « langage technique » international, le pays facilite la coopération régionale sur des sujets sensibles tels que le sauvetage en mer et la lutte contre les réseaux de trafic d'êtres humains. Sur le plan législatif, le futur cadre ne se contentera pas de réguler. Il intègre une dimension humaine, en accord avec le Pacte mondial pour les migrations.

L'accent mis sur les droits humains et le genre garantit que la politique ne soit pas uniquement sécuritaire, mais qu'elle prenne en compte la dignité humaine et les besoins spécifiques des populations migrantes. Des mécanismes spécifiques seront déployés pour protéger les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants non accompagnés. En combinant droit international et textes nationaux, l'Union des Comores se dote d'un bouclier juridique résilient, garantissant que la gestion des flux reste inclusive et respectueuse des libertés fondamentales. Cette réforme, au cœur de la stabilité du pays, place désormais la migration comme un moteur essentiel de la prospérité future de notre pays.

Hamdi Abdillahi Rahilie

ÉVASION À LA PRISON DE MORONI :

2 ans de prison pour l'agent de sécurité

Mohamed Bacar, agent de sécurité, écope deux ans de prison ferme pour complicité et tentative d'évasion à la prison de Moroni. Il avait dissuadé un collègue d'intervenir lors de l'évasion du 20 mars.

Le tribunal correctionnel de Moroni a rendu vendredi 03 avril son verdict dans l'affaire de l'évasion de la maison d'arrêt de Moroni survenue le 20 mars dernier. Mohamed Bacar, agent de sécurité, a été reconnu coupable de complicité et de tentative d'évasion, il est condamné à deux ans de prison ferme. Les quatre autres agents poursuivis ont été relaxés au bénéfice du doute. Selon les faits, dans la nuit du 20 mars, Bacar avait quitté son poste de portier pour visionner des images de vidéosurveillance avec un collègue. Lorsqu'il a aperçu un individu franchissant le mur



Vu de l'intérieur du tribunal de Moroni. Photo d'illustration

de la prison, il a affirmé qu'il s'agissait d'un chat, dissuadant toute intervention. Cette absence de réaction, ainsi que la tentative de dissimulation, ont lourdement pesé dans la décision du tribunal. Notons que les dix détenus impliqués dans la tentative d'évasion ont tous été déclarés coupables.

Cinq ont réussi à s'échapper, tandis que les autres ont été rapidement rattrapés. Parmi ces derniers, deux détenus poursuivis pour agression sexuelle (en attente de jugement) et deux autres pour vol ont été condamnés à deux mois de prison ferme pour tentative d'évasion. Dans le cas de Noël Saïd, déjà

condamné à la peine de mort pour l'assassinat de Faina, une peine supplémentaire de six mois de prison ferme a été prononcée pour tentative d'évasion. Par ailleurs, Darminé Ahamdi, également agent de sécurité, a été relaxé au bénéfice du doute après avoir passé plusieurs nuits en détention. Son avocat, Me Abdoul-haye Ahamada, a dénoncé une procédure précipitée ayant porté préjudice à son client. « La décision rendue par le tribunal correctionnel de flagrant délit de Moroni, prononçant la relaxe de mon client, au bénéfice du doute, n'est pas une surprise. Au contraire, elle vient consacrer ce que nous soutenions avec constance depuis l'origine : l'absence totale de preuve établissant une quelconque complicité dans les faits d'évasion survenus le 20 mars à la maison d'arrêt de Moroni », a-t-il déclaré.

L'avocat estime que son client a

servi de bouc émissaire dans un contexte de confusion au sein de l'établissement pénitentiaire. Il souligne que les éléments du dossier démontrent que son client n'a ni participé à l'évasion, ni facilité celle-ci, ni même eu connaissance des faits au moment où ils se produisaient. Selon lui, cette affaire soulève des questions sur la précipitation de certaines poursuites, au détriment des droits fondamentaux et de la présomption d'innocence. Il regrette également que son client ait subi une privation de liberté injustifiée, avec une garde à vue prolongée suivie d'une détention provisoire, malgré l'insuffisance des éléments à charge. Il poursuit que cette décision rétablit l'honneur de son client et démontre les dérives d'une procédure menée avec précipitation.

El-Aniou Fatima

VŒUX DE L'EID EL FITR :

Azali prêche paix et unité à Anjouan

En visite à Anjouan le 3 avril dernier, le chef de l'Etat Azali Assoumani a marqué les esprits à l'occasion de la célébration de l'Aïd el-Fitr. Devant une foule nombreuse réunie à Dar Nadjah, il a insisté sur l'importance de préserver la paix et la stabilité, acquises après des périodes difficiles.

Après Ngazidja, c'est autour de Ndouani. Le chef de l'Etat Azali Assoumani a présenté ses vœux de l'Eid aux Anjouanais. Dans son allocution, il a d'abord appelé à la reconnaissance envers Allah après un mois de Ramadan vécu dans la paix. Il a rap-

pelé les valeurs fondamentales de l'islam, notamment la tolérance, la solidarité et la paix, invitant chaque citoyen à en être le garant au quotidien. Dans un discours à la fois spirituel et politique, le locataire de Beit Salam a insisté sur l'importance de l'éducation, présentée comme un pilier essentiel pour bâtir une nation forte. Il a appelé à une mobilisation collective afin de mieux encadrer la jeunesse, soulignant que l'avenir du pays dépend de la formation de citoyens responsables et engagés.

Il a également mis l'accent sur la préservation de la paix et de la stabilité, rappelant les périodes difficiles de l'histoire comorienne,

notamment celles marquées par les troubles et les crises séparatistes. Il a insisté sur la responsabilité partagée en matière de sécurité, impliquant aussi bien les autorités que les citoyens. Sur le plan politique, il a réaffirmé que la présidence tournante reviendra à Anjouan en 2029 conformément à la Constitution, un message destiné à rassurer l'opposition. Il a aussi exprimé son souhait de renforcer l'unité entre les îles, y compris avec Mayotte, tout en appelant à se prémunir des conflits extérieurs. Après Anjouan, le président Azali s'est rendu à Mohéli.

Younes



CULTURE :

17 personnes formées en sonorisation

Dans les préludes de la 5^e édition du Festival International Bangwe de l'Oralité (FIBO 5) qui va se dérouler en juin prochain, l'association Kam'Art Culture avance son programme en mettant à disposition des amateurs de la scène une formation en sonorisation d'événements live à l'Alliance française de Moroni. A partir du samedi 04 avril, 17 bénéficiaires seront bien opérationnels dans le marché de l'événementiel.

Une semaine, du lundi 30 mars au samedi 04 avril dernier, les organisateurs ont investi dans la transmission de savoir-faire techniques indispensables pour la scène culturelle. Kam'Art Culture, fidèle à sa mission de valoriser les métiers artistiques et techniques, inscrit cette formation dans la dynamique du festival FIBO, ce grand rendez-vous de la scène culturelle continentale où les savoirs ancestraux rencontrent les technologies modernes. Pour l'association, il s'agit de renforcer les compétences locales et de préparer une nou-

velle génération de professionnels capables de répondre aux exigences croissantes des événements culturels ici aux Comores. Sous l'accompagnement de formateurs expérimentés de l'alliance française de Moroni, les participants ont plongé dans les réalités du métier de technicien son. Après les bases théoriques, ils ont appris le câblage, branchements et mixage des instruments. « Ces exercices pratiques permettent aux stagiaires de comprendre comment garantir une qualité sonore optimale en conditions réelles, un savoir crucial pour accompagner les manifestations publiques surtout en salle mais aussi en plein air », déclare Said Mnemoi Bacar, un des formateurs.

Du côté des jeunes techniciens, majoritairement passionnés de musique, chaque échange se transforme en une véritable leçon de rigueur et de créativité. « Nous repartons avec de nombreuses compétences pratiques, mais aussi avec la fierté de collaborer avec des professionnels de la scène comorienne », confie Ismael M'madi, un participant originaire



Formation en sonorisation1

de Bouni Hamahamet. Il ajoute que cette formation représente pour lui une chance unique : « Dans mon village, et même dans toute ma région, il n'existe aucun

ingénieur du son. Nous sommes donc obligés de faire appel à un technicien extérieur pour chaque manifestation. » Pour Ismael, cette initiative est un avantage considé-

rable qui lui permettra de poursuivre son engagement culturel avec plus d'autonomie.

Pour l'artiste musicien Hamza Ousseïn Hanoir, connu sous le nom de scène PAPANOTE, cette formation représente un véritable atout : « En tant que musicien, elle m'est très bénéfique car désormais je peux moi-même assurer la partie technique lors de mes prestations. » Il encourage d'ailleurs les autres artistes et jeunes passionnés à saisir les opportunités similaires et à s'inscrire aux prochaines sessions, afin de renforcer leurs compétences et gagner en autonomie sur scène. Cette formation illustre la volonté des organisateurs de bâtir une base durable pour les métiers techniques de la culture. « L'objectif est d'avoir un niveau concurrentiel en comblant les petites lacunes de nos candidats dans cette formation », ajoute Rahim El Had, président de Kam'Art Culture. Les 17 bénéficiaires seront les hommes de coulisses qui vont garantir la réussite de nos événements culturels.

Aticki Ahmed Ismael



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moroni, le 31 mars 2026

La première session ordinaire du Forum des Partenaires au Développement (FPaD)* au titre de l'année 2026, s'est tenue le mardi 31 mars, au bureau du Fonds Monétaire International (FMI), à Moroni.



Coprésidée par le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, M. Tsok James Bot, et par Mme Rima Turk, Représentante résidente du FMI, le Forum a eu l'honneur d'accueillir Monsieur Moussa Abderemane, ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire et le Dr Younoussa Imani, Gouverneur de la Banque Centrale des Comores.

Le Forum a été ouvert par les allocutions des coprésidents, qui ont salué la solidité du partenariat entre les Comores et les partenaires techniques et financiers, ainsi que les efforts conjoints déployés pour soutenir les réformes et les secteurs clés du développement.

Les échanges ont porté principalement sur les enjeux macroéconomiques et

financiers. Le Forum a abordé les avancées et les perspectives du programme de Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI dont les Comores viennent de clôturer la cinquième revue.

Ils ont également abordé l'introduction d'un nouvel instrument de financement de l'État aux Comores : le marché des titres publics dont le lancement des premières opérations est attendu au mois d'avril 2026. Le Forum a également abordé la problématique du financement du secteur privé par le système bancaire avec le constat que, malgré une liquidité relativement élevée du système financier, le secteur privé ne reçoit qu'environ 20 % du crédit bancaire et seulement 46 % des besoins de financement. Le Forum a également abordé le sujet de la guerre en Iran et son impact pour les Comores.

Les échanges ont permis aux participants d'examiner les implications de ces réformes pour la stabilité macroéconomique, le développement du système financier et l'amélioration de l'accès au financement pour les entreprises. Les partenaires ont réaffirmé leur disponibilité à accompagner les efforts engagés par le Gouvernement et les autorités financières pour renforcer la discipline budgétaire, moderniser les instruments de gestion de la dette publique et améliorer le fonctionnement du système financier national.

Le Forum a enfin exprimé ses vœux de plein succès à l'Ambassadeur de la République Unie de Tanzanie, en fin de mission aux Comores, pour son nouveau poste.

James Tsok Bot,

Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies
Président du Forum des Partenaires au Développement des Comores

*Le FPaD est une plateforme de coordination et de réflexion stratégique qui regroupe l'ensemble des partenaires techniques et financiers accrédités auprès de l'Union des Comores, notamment les membres du Corps diplomatique, les institutions financières internationales, le Système des Nations Unies et l'Union Européenne.

CULTURE :

Une première édition dédiée au court métrage à Mohéli

Le Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) de Nioumachoi a accueilli, le 31 mars dernier, la première édition de la Fête du court métrage. Une initiative culturelle marquante qui a réuni des dizaines de participants autour d'une projection suivie d'échanges enrichissants.

Le Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) de Nioumachoi a célébré, Mardi 31 mars dernier, la première édition de la Fête du court métrage. Cet événement local s'inscrit dans la dynamique de la 10^e édition célébrée à l'échelle internationale, témoignant de l'ouverture culturelle croissante de cette localité de Mohéli. Au cœur de cette rencontre cinématographique figurait la projection du film Mokili, réalisé par Berni Goldblat. Né à Stockholm en 1970 et de nationalité suisse, ce

réalisateur autodidacte s'est illustré à travers de nombreux documentaires tournés principalement au Burkina Faso.

Au total, 56 participants, majoritairement issus du centre, ont pris part à cette activité. Le film, présenté comme une fable sociale au propos volontairement appuyé, a captivé l'audience en dressant un portrait saisissant de la jeunesse africaine contemporaine. Entre réalités scolaires, tensions familiales, amitiés tumultueuses et dérives sociales (drogue, corruption, mariages forcés) Mokili explore avec finesse les multiples facettes de l'adolescence. L'œuvre est également marquée par la présence d'un personnage singulier, un sage marginal rappelant la figure du philosophe antique Diogène de Sinope, qui ponctue le récit de réflexions profondes, dont cette interrogation centrale : « Où allons-nous dans ce monde ? ».



Nioumachoi célèbre le cinéma court métrage

À l'issue de la projection, un débat interactif a permis aux participants d'exprimer leurs impressions. Globalement salué, le film a suscité un vif intérêt, notamment pour sa portée éducative et sociale. Les par-

ticipants ont ainsi plaidé pour une diffusion plus large de l'œuvre dans les établissements scolaires et les autres communes. Ils ont lancé un appel aux autorités locales, notamment aux maires et aux parents d'é-

lèves, afin de soutenir la programmation de ce type d'initiatives culturelles, essentielles pour l'éveil et la sensibilisation de la jeunesse.

Riwad

ENVIRONNEMENT :

Les déchets plastiques, un danger réel pour l'environnement

L'Alliance française de Moroni a accueilli vendredi 3 avril, une conférence animée par le professeur Mouandhoime Zahahe Oulame de l'université du Québec à Trois-Rivières. Au menu de l'exposé : les dangers des déchets plastiques pour la santé et l'environnement. Chercheurs, étudiants, responsables institutionnels et militants associatifs se sont réunis pour un exposé scientifique et des témoignages. La présence du Doyen de la faculté des sciences a donné à l'événement une importance académique.

Dans son mot de bienvenue, Anaïs Bonnet-Bonaminot, directrice de l'Alliance, a rappelé que cette conférence s'inscrivait dans un cycle de rencontres en collaboration avec des institutions scientifiques dont UONI, le CNDRS, l'université des Comores et l'Ambassade de France. Elle a insisté sur la nécessité de créer des passerelles entre la recherche et la société, afin que les savoirs académiques nourrissent les débats citoyens. Le professeur en biochimie et physique, Mouandhoime Zahahe a ensuite pris la parole pour expliquer la nature du plastique, son cycle de vie et ses impacts multiples. À travers des exemples concrets, il a montré comment le plastique s'accumule dans l'environnement et finit par contaminer la chaîne alimentaire.

« Ce que nous jetons finira toujours dans nos assiettes », a-t-il lancé, provoquant des questionnements dans la salle. Les risques sanitaires liés aux microplastiques, les perturbations hormonales, les

maladies chroniques ont été évoqués, rappelant aussi que le plas-

tique n'est pas seulement un déchet visible, mais un danger invisible.



Conférence de l'environnement à l'Alliance1

Durant son exposé, le conférencier a relié la problématique du plastique aux enjeux de santé publique. Les images de plages jonchées de bouteilles et de sacs ont illustré l'ampleur du phénomène. Selon le professeur Oulame Zahahe, le constat est alarmant avec l'accumulation des déchets plastiques qui menace non seulement les écosystèmes marins et terrestres, mais aussi la sécurité alimentaire des populations.

La conférence s'est poursuivie par un échange avec le public. Les questions ont sauté : « Maintenant qu'on sait, quoi faire ? », « Comment agir dans le contexte actuel du pays ? ». Les participants

ont exprimé leur inquiétude face à l'absence de politiques publiques efficaces et ont appelé à des résolutions collectives. Parmi les interventions, celle de Madame Mbae, présidente de l'association « Environnement Kids » issue de la diaspora, a marqué les consciences. Elle a plaidé pour la mise en place d'un programme national de terrain, axé sur la sensibilisation des jeunes et soutenu par des statistiques. Son témoignage a rappelé que la lutte contre le plastique exige une stratégie nationale, des moyens concrets et une mobilisation massive.

Aticki Ahmed Ismael



UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, CHARGÉ DU TOURISME

AGENCE NATIONALE DE GESTION DES DÉCHETS

Réf : N°08-26 TRVX/ANGD -ISLANDS
AVIS DE RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE

L'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANGD) avec l'appui technique et financier du GEF/PNUD informe le public du lancement d'un appel à candidatures pour le recrutement d'une entreprise qualifiée pour la mise en œuvre d'un projet pilote relatif au développement de la chaîne de valeur du plastique (PET/PEHD) aux Comores : Prétraitement, installation d'une unité d'extrusion de granules et exportation.

Localisation du projet : Moroni à Ngazidja et Fomboni à Mohéli

* **Objet du marché : installation d'une unité d'extrusion de granules et exportation**

* **Date limite de dépôt des offres : le 04/05/2026 à 10 h30**

* **Dossier de candidature :**

Les soumissionnaires intéressés et éligi-

bles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets situé à Mdé, l'EX cefader, email à

agencenationalegestiondesdechets@gmail.com
mohamed2016youssouf@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse

ci-dessus : du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et du vendredi 8h30 à 11h30

Le dossier d'appel d'offres en version française doit être retiré par tout soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessus en version électronique contre un paiement non remboursable du frais de dossier de (10 000KMF) en espèce.

Le soumissionnaire doit montrer une bonne

expérience pour le développement de la chaîne de valeur du plastique au cours des deux (2) dernières années. Le soumissionnaire doit justifier aussi qu'il dispose du personnel qualifié.

* **Dépôt des offres :** Les dossiers complets doivent être déposés sous pli fermé avec la mention

« **Recrutement pour le développement de la chaîne de valeur du plastique** » au secrétariat de l'ANGD. Toute offre arrivée après le délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dans la salle de conférence de la Direction Générale de l'Environnement, le 04/05/2026 à 11h00 min.

Lancé le 06/04/2026



Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Direction Générale de la Santé

Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Offre de Soins de Santé (ODS)

Cellule de Gestion de Projet (CGP)
N° CKM 1105 01 N & 04 S & 05 T

**Avis d'Appel d'Offres
(AAO)**

Date : 18 mars 2026

Référence : TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET CONSTRUCTION DE 3 INFRASTRUCTURES HOSPITALIÈRES

AOI No : ODS/2026/001

Lot 1 : 700 000 €

Lot 2 : 1 100 000 €

Lot 3 : 700 000 €

1. Le Ministère de la Santé et de La Protection Sociale a obtenu un financement de la l'Agence Française de Développement (l'"AFD") pour financer le coût du projet d'amélioration de la qualité de l'offre de soins de santé (ODS) . Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des marchés des Travaux de Réhabilitation et Construction de 3 Infrastructures Hospitalières notamment le HP Mitsamiouli (Grande Comore), CHRI Hombo (Anjouan) et CHRI Fomboni (Mohéli).

2. Le Ministère de la Santé et de La Protection Sociale sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de Réhabilitation/construction desdits infrastructures hospitalières réparties en trois (03) lots dont :

LOT 1 : Travaux de réhabilitation et construction de l'Hopital de Pôle de Mitsamiouli (Grande Comore) ;

LOT 2 : Travaux de réhabilitation et construction du Centre Hospitalier de Référence Insulaire d'HOMBO (Anjouan) ;

LOT 3 : Travaux de réhabilitation et construction du Centre Hospitalier de Référence Insulaire de FOMBONI (Mohéli).

Les soumissionnaires ont le choix de postuler sur 1, 2 ou 3 lots.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion du projet sis à la Direction Générale de la Santé – Moroni – Route de la Corniche ou par Courriel électronique aux adresses suivantes : saiddjaffar@gmail.com avec copie passationmarches773@gmail.com ou en ligne (sur sur le site Achatpublic.com, espace Entreprises - Répondez aux consultations : <https://www.achatpublic.com/>) ou (sur DG-Market : <https://afd.dgmarket.com/tenders/adminShowBuyer.do?buyerId=7759829>).

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres en Langue Française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus ou en ligne (sur sur le site Achatpublic.com, espace Entreprises - Répondez aux consultations : <https://www.achatpublic.com/>) et (sur DG-Market : <https://afd.dgmarket.com/tenders/adminShowBuyer.do?buyerId=7759829>) et sur le lien drive :

https://drive.google.com/drive/folders/1wOOI1dNDS33oM_4Yf-4qjPNXWYb5Dkb5?usp=drive_link.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux des Documents Type de Passation de Marchés pour Travaux de l'AFD.

6. Les Offres devront être soumises soit en ligne (plateforme Marché Online) soit physique à l'adresse ci-dessus au plus tard le 1er juin 2026 à 8 h 30 (heure de Moroni).

NB : Dans le cas où on postule pour plusieurs lots, ces garanties s'additionnent.

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent le 1er juin 2026, à 14 h 30 (heure de Moroni), à l'adresse suivante : Salle de Conférence de la Direction Générale de a Santé – Moroni – Route de la Corniche ou soit en visio via le lien suivant : Meet – rbg-rgqo-nq.

8. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marchés au cours des 5 dernières années.

- Ne pas avoir de litiges en instance.

- Être une entreprise de BTP ou un groupement d'entreprises de BTP (déjà constitué ou en cours de constitution) composé au maximum de trois (3) membres

- Avoir une Capacité financière : le chef de file du groupement ou l'entreprise doit justifier d'une capacité de trésorerie nette de ses autres engagements, pour chaque lot auquel il postule à hauteur de :

En cas de soumission à plusieurs lots, la capacité financière exigée sera égale au cumul des capacités financières requises pour chacun des lots concernés.

- Avoir un Chiffre d'affaires annuel moyen au cours des cinq (05) dernières années (2021–2025) pour chaque lot :

1 500 000 € pour le Lot 1

2 500 000 € pour le Lot 2

1 600 000 € pour le Lot 3

Le calcul sera effectué sur la base des attestations de bonne exécution (ABE), des bilans financiers de l'entreprise chef de file ou de l'entreprise individuelle certifiés par une autorité compétente, ou encore des procès-verbaux (PV) de réception provisoire ou définitive indiquant la levée de toutes réserves (montant inclus) relatifs aux marchés exécutés au cours des cinq (05) dernières années

En cas de soumission à plusieurs lots, le chiffre d'affaires exigé sera égal au cumul des chiffres d'affaires requis pour chacun des lots concernés.

- Expérience spécifique de construction en milieu hospitalier et en site occupé : Avoir participé au cours des 5 dernières années, à titre d'entrepreneur principal, membre de groupement, ensemblier ou sous-traitant dans l'exécution d'un marché d'un montant minimum et dans le domaine hospitalier et en site occupé :

Lot 1 : 3 700 000 euros.

Lot 2 : 6 100 000 euros

Lot 3 : 3 800 000 euros

- Avoir une expérience de 5 ans minimale de construction achevée de manière satisfaisante dans le domaine spécifique **de la construction et réhabilitation de bâtiments en maçonnerie et béton armé.**

- **Expérience générale en matière de travaux** : justifier au cours des cinq (05) dernières années, d'une expérience de marchés de travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments présentant une complexité au moins équivalente. Le soumissionnaire devra également disposer, d'une expérience générale d'au moins quinze (15 dans le domaine des travaux) dont dix (10) ans spécifiquement dans l'hospitalier.

- **Expériences Spécifiques** : disposer d'au moins quatre (04) références de construction achevées pour le chef de file du groupement de manière satisfaisante dans un pays en développement ou émergent, en particulier en Afrique subsaharienne et/ou dans un contexte insulaire ces dix dernières années. Il doit au moins réaliser deux (02) chantiers avec approche climatique durable ces dix dernières années.

- **Certification(s), documentations et disponibilité d'experts en ESSS** : disposer d'une certification ISO ou d'une norme internationale équivalente. En cas de groupement d'entreprises, un seul membre du groupement doit satisfaire à cette exigence.

NB : En cas de groupement, les critères de capacité financière, de CA et d'expériences doivent être satisfaite à l'échelle du groupement selon des conditions définies dans le DAO. Pour les entreprises nouvellement créées, les références peuvent reposer sur des expériences antérieures du gérant sous réserve de présenter des justifications suffisantes.

9. En cas de groupement, tous les membres le constituant seront solidairement responsables pour l'exécution du Marché conformément à ses termes.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT D1 :

FC Male, s'enfonce dans les méandres du championnat

Plus les journées avancent, plus l'horizon s'obscurcit pour le club de Male. A six journées de la fin, la seule formation du Mbadjini au sein de l'élite, a encore une fois sombré en déplacement à Mitsamihuli. Atomic Ngome de son côté ne lâche rien malgré la pression des dernières journées du championnat, alors que FC Hantsindzi a stoppé l'hémorragie des défaites face au voisin d'Amical.

FC Male, n'en finit plus de s'enfoncer dans les profondeurs du classement. En déplacement à Mistamiouli lors de la seizième journée du championnat, les rouges ont de nouveau subi la loi du leader du championnat, Atomic Ngome de Ntsudjini. Au stade Saïd Mohamed Cheikh en reconstruction, les noirs et blancs de Ntsudjini ont laminé leurs adversaires par un score de 3-1. Comme au match aller, et en coupe des Comores, Atomic Ngome a signé sa troisième victoire en autant de rencontres contre le club de Male. En difficulté depuis le début de la saison, le champion régional 2015, a de plus en plus du mal à retrouver son équilibre. Avec cette défaite, ce sont le ou sa portes de la descente qui s'ouvrent un

RESULTATS J16			
ANGELUS CLUB	1 - 1	US MBENI	
ATOMIC NGOMÉ	3 - 1	FC MALÉ	
ETOILE DES COMORES	2 - 1	DJABAL FC	
ELAN CLUB	0 - 1	VOLCAN CLUB	
US ZILIMADJOU	2 - 0	ALIZÉ FORT	
FC HANTSINDZI	1 - 1	AMICAL CLUB	

peu plus pour lui. Atomic Ngome, sans assommer la concurrence continue sur son rythme d'enfer en signant une onzième victoire de la saison.

Deuxième au classement, Volcan Club de Moroni, est allé s'imposer à l'extérieur contre Elan Club de Mitsudje au stade Fundi Farahane (0-1). Une victoire qui rappelle à ceux qui en doutaient encore, qu'il faudra compter avec les Verts de Moroni jusqu'au bout du championnat. L'autre club de la capitale, Union Sportive de Zilimadju qui se retrouve relégué à 4

points du leader, s'est rassuré à domicile contre Alizé Fort (2-0), après avoir fait deux résultats nuls lors des précédentes journées. A la suite de cette défaite, le Tchale de Salimani, voit FC Hantsindzi le passer devant à cause d'un goal average direct en sa défaveur.

Dans le duel tant attendu dans le Mbwanku, la montagne a accouché d'un match nul. Au stade de Hantsindzi, les locaux n'ont stoppé l'hémorragie d'une série de défaites contre le voisin de Shezani. Après les

90 minutes du temps réglementaire, les deux clubs se sont quittés sur un score de parité (1-1), qui arrange surtout Amical Club. Ce qui est sûr, ce point du match nul permet à FC Hantsindzi de sortir de la zone de relégation et prend la place de barragiste. Au centre, Étoile des Comores s'est imposé à domicile contre Djabal FC (2-1), alors qu'Angelus club de Mwandzaza ya Mbwani a concédé le match nul sur ses terres (1-1), contre US Mbeni.

Imtiyaz

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Saïd Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Abdillahi Hamdi Rahilie
El-Aniou Fatima
Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Saïd Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



AVIS D'APPEL D'OFFRE

1. Dans le cadre de son programme d'investissement de l'année 2026, Exim Bank Comores-SA sollicite des offres fermées de la part de fournisseurs éligibles, répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de matériels informatiques.

Cet appel d'offres est divisé en deux lots :

- Lot n°1 : Ordinateurs portables
- Lot n°2 : Imprimantes

2. Les candidats désireux de soumissionner à cet appel d'offre peuvent obtenir le dossier d'appel d'offre au **secrétariat d'Exim Bank Moroni, au niveau des agences d'Anjouan et Mohéli**

3. Les dossiers de candidatures doivent parvenir au secrétariat d'Exim Bank sis à la place de France Moroni **au plus tard le 15/04/2026 à 14h00**, accompagnés d'une garantie de soumission ou un chèque certifié équivalent à cinq pour cent (05%) de la valeur de l'offre. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui désirent être présents et ce le **15/04/2026 à 14h30**, au siège d'Exim Bank Moroni sis à la place de France.

La Direction

ANNONCE – REUNION D'INFORMATION
DE L'APPEL A PROPOSITIONS
A DESTINATION DES SAE

Dans le cadre du projet Wamanga Wa Komor – Appui à l'entrepreneuriat et à l'investissement de la diaspora comorienne dans les secteurs de l'économie verte et bleue, et suite à la publication officielle de l'appel à propositions destiné aux Structures d'Accompagnement des Entrepreneurs (SAE), une réunion d'information sera organisée afin de présenter les modalités de participation et répondre aux questions des acteurs concernés.

Date : Mercredi 08 avril 2026

Heure : 11h00

Lieu : Hôtel Les Arcades, Avenue Ambassadeur, Moroni (proche Union des Meck)

Format : Présentiel et distanciel (via le lien suivant : <https://collabef.wimi.pro/airtime/#/?room=47862d45dc78fff07e84061e104d0c72>)

Cette rencontre permettra aux SAE de mieux comprendre l'appel à propositions et d'échanger avec les organisateurs.

Nous invitons l'ensemble des structures concernées à participer activement à cette réunion

unicef  pour chaque enfant

APPEL A PROPOSITIONS DANS LE CADRE DE L'ETABLISSEMENT D'UN ACCORD A LONG TERME

Réf. LRFP_2026_9203122

Pour la prestation des travaux d'entretien et de la maintenance des groupes électrogènes et de l'inverseur

Date de publication : vendredi 3 avril 2026

Date de clôture : mercredi 22 avril 2026

Soumission à l'adresse électronique : comprocurement@unicef.org copie nabbas@unicef.org et iamir@unicef.org :

LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF), lance la présente Consultation en vue de sélectionner des prestataires pour la mise en place d'un contrat à long terme non exclusif pour les travaux d'entretien et de la maintenance des électrogènes et de l'inverseur ci-dessous :

#	Quantité	Description et capacité du générateur
Numéro 1	1	Groupe électrogène de 100 KVA (Moteur COELMO diesel)
Numéro 2	3	Groupes électrogènes de 30 KVA (Moteur COELMO diesel)

La description détaillée des prestations attendues est précisée dans les termes de référence en annexe. Ces termes de référence devront être scrupuleusement respectés dans l'établissement des offres.

Le document de l'appel d'offre est disponible sur le lien ci-dessous :

<https://www.ungm.org/UNUser/Notice/296770>

Les offres seront envoyées au plus tard le 22 avril 2026 à 12 heures à l'UNICEF, Union des Comores par E-mail à l'adresse suivant comprocurement@unicef.org copie nabbas@unicef.org et iamir@unicef.org et elles porteront la mention suivante :

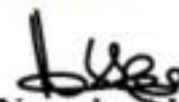
UNICEF

Avis de consultation numéro : LRFP_2026_9203122

LTA pour les travaux entretien et de la maintenance des groupes électrogènes et de l'inverseur

UNICEF d'Union des Comores

Pour des questions techniques, prière d'envoyer par mail à comprocurement@unicef.org copie nabbas@unicef.org et iamir@unicef.org :



Nouria Abbas
Spécialiste des Opérations
UNICEF Comores